



Écoles d'Ingénieurs en Sciences du Vivant et de l'Environnement (C-BIO)

- AGROCAMPUS OUEST Centre d'Angers (Horticulture et Paysage)
- AGROCAMPUS OUEST Centre de Rennes (Agronomie)
- AgroParisTech
- AgroSup Dijon (Agronomie et Agroalimentaire, civil et fonctionnaire)
- Bordeaux Sciences Agro
- ENSAIA de Nancy (Agronomie et Industries alimentaires)
- ENSAT de Toulouse (Agronomie)
- Montpellier Sup Agro (Agronomie et SAADS)
- ONIRIS Nantes Atlantique (cursus ingénieur)
- VetAgro Sup Clermont-Ferrand (cursus ingénieur).

Écoles Nationales Vétérinaires (C-ENV)

- ENV Alfort
- ENV Toulouse
- ONIRIS Nantes Atlantique (cursus vétérinaire)
- VetAgro Sup Lyon (cursus vétérinaire)

Autres poursuites d'études

- Écoles d'Ingénieurs en Sciences du Vivant et de l'Environnement (par le concours commun voie Apprentissage, écoles d'Ingénieurs sur dossier) ;
- Master d'enseignement MEEF (pour préparer le CAPET de Biotechnologies) ;
- Intégrer un parcours universitaire, général ou professionnel.

Concours communs voie C et voie apprentissage : voir sur le site du SCAV (Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires).

3 bonnes raisons de choisir l'ENCPB !

- L'ENCPB est un établissement d'enseignement scientifique de référence, reconnu pour la qualité de ses formations et de ses installations (sur 15 étages, dont 9 réservés à des ateliers et laboratoires uniques permettant un travail individualisé), et jouissant d'une situation exceptionnelle **au cœur de Paris**.
- L'ATS Bio de l'ENCPB est une **classe à petit effectif** (une vingtaine d'étudiants) ce qui permet un encadrement optimal par une équipe pédagogique soucieuse d'accompagner les étudiants sur la voie de la réussite.
- L'ATS Bio de l'ENCPB bénéficie d'un **complément horaire en mathématiques et en français-philosophie** (« méthode et culture générale » en vue notamment des entretiens des concours C). L'équipe pédagogique organise, chaque année, un **stage de révisions à l'approche des concours C**.



CPGE / études supérieures

ATS Bio

ATS - BIO

1 an

Objectif

La CPGE ATS Bio (**Adaptation Technicien Supérieur, Biologie**) a pour objectif principal la préparation en 1 an aux **concours communs voie C** d'admission dans les **Écoles Nationales Vétérinaires** (concours C-ENV) et les **Écoles d'Ingénieurs en Sciences du vivant et de l'environnement** (concours C-BIO).

Ces concours sont réservés aux titulaires d'un **BTS (Brevet de Technicien Supérieur), BTSA (BTS Agricole), BTSM (BTS Maritime), ou DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)**.

Elle permet l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la réussite dans ces Grandes Écoles :

- mobiliser ses savoirs pour construire un raisonnement rigoureux ;
- exprimer sa pensée avec concision et clarté ;
- concevoir et utiliser des modèles, confronter théories et résultats expérimentaux ;
- penser les enjeux politiques, sociétaux et éthiques d'un concept scientifique ou d'une innovation technologique.

L'ATS Bio constitue **une étape décisive dans la formation** à divers métiers comme Docteur vétérinaire ou Ingénieur en sciences du vivant et de l'environnement.

Les métiers préparés

Docteur vétérinaire

Acteur majeur de la santé animale, de la sécurité sanitaire et du développement durable, le vétérinaire peut exercer dans différents secteurs : santé des animaux de compagnie, d'élevage et de sport ; recherche ; entreprises agroalimentaires et pharmaceutiques ; services publics...

Ingenieur en sciences du vivant et de l'environnement

Appelé à répondre aux problèmes scientifiques et socio-économiques que posent les technologies du vivant (nutrition, alimentation, génétique, microbiologie, hydrologie...), l'ingénieur peut exercer dans différents domaines : agronomie, agroalimentaire, foresterie, environnement, paysage, génie de l'eau, construction du bois...

Public visé

L'ATS Bio est ouverte aux étudiants titulaires d'un diplôme professionnel : BTS, BTSA, BTSM ou DUT du domaine de la biologie en priorité.

Modalités de candidature

L'attribution des places se fait sur dossier.

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site de l'établissement : www.encpb.org - (onglet « Nos formations / CPGE / ATS Bio »).
Pour tout renseignement, adresser un mail : atsbio@encpb.org

Déroulement de la formation

Publique et gratuite, la formation dure **1 an**.

Horaires hebdomadaires	Volume horaire	Entraînements	
		Colles (oraux)	DS (écrits)
	Cours +TD +TP		
Biologie	6	•	•
Mathématiques	5	•	•
Physique	5	•	•
Chimie	4	•	•
Français-Philosophie	5	•	•
Anglais	3	•	
EPS	2		
Total	30_h	2_h d'interrogations orales (colles)	1_{DS} le samedi matin

